

Réf: Dossier N° 072307

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIAKITE IVOIRE »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN / MARCORY ALIODAN ,
NON LOIN DE ARTCI, LOT 156, ILOT 10, Lot 156, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAKITE IVOIRE »

Objet : - VENTE DE PIÈCES DETACHEES DE VÉHICULES

- DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN / MARCORY ALIODAN ,
NON LOIN DE ARTCI, LOT 156, ILOT 10, Lot 156, Ilot 10

Dirigeant(s) : M DIAKITE ABOUBAKAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02721 du 31/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°13989/GTCA/RC/2022 du 31/03/2022

